

---

## Rapport

Au Conseil communal de Bullet  
de la Commission Divers (Plan Energie Climat) chargée d'examiner le  
préavis N° 18-2022 concernant

La demande de crédit pour l'accompagnement technique à  
l'établissement d'un Plan Energie et Climat Communal (PECC)

**Rapporteur :**

Evelyne Thommen Coletti

**Membres présents :**

Paillard Delia, Prévitali Daniel, Tagini Florence, Calame Thierry (suppléant)

**Excusé :**

Soares Mike

**Suppléant non appelé :**

Sorel Maxime

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La **Commission Divers (Plan Energie Climat)** s'est réunie le mardi 29 novembre 2022 à 20h à la Salle Bertha Bonnet où elle a rencontré Monsieur Patrice Jaquier en charge de ce dossier.

Le canton de Vaud a mis en place un plan Energie Climat qui concerne le canton et ses communes. Selon la taille et l'organisation des communes, il peut y avoir du personnel spécialisé qui met en place le plan énergie climat alors que d'autres communes n'ont pas ces moyens. Le canton de Vaud propose de soutenir financièrement les travaux des plus petites communes qui peuvent mandater une entreprise pour réaliser le plan.

Il convient de noter que les communes sont libres de mettre en place un tel plan.

La commission s'est penchée sur la question et sur l'importance de réaliser un tel bilan pour le fonctionnement de notre commune. Nous avons notamment relevé l'importance de mettre en place des mesures réellement efficaces et de connaître un peu mieux les possibilités d'économie énergétique de la commune au-delà de mesures symboliques.

---

En outre, la commission relève quelques éléments intéressants à prendre en compte dans ce plan comme l'importance du bois dans le chauffage des bâtiments (27%<sup>1</sup>), les grandes possibilités d'économie dans l'assainissement des bâtiments et la présence d'une agriculture extensive sur notre commune.

Le canton propose 21 fiches d'actions parmi lesquelles nous aurons à choisir au moins 10 actions concrètes pour atteindre les objectifs.

### Conclusion

En conclusion et au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers, de prendre les résolutions suivantes :

### Le conseil communal de Bullet

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission et considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour :

### Décide

- **D'autoriser** la Municipalité à établir un Plan Energie et Climat Communal (PECC) avec l'accompagnement technique d'un bureau d'étude;
- **D'accorder** le crédit nécessaire de CHF 25'600.-. Le compte No 9170.19.22 est ouvert au bilan à cet effet;
- **De financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **D'amortir** le solde de cet investissement après déduction de la subvention cantonale sur une période maximum de 5 ans, la première fois au budget 2024.

L'influence sur le budget sera de l'ordre de CHF 5'650.-- la première année en tenant compte des intérêts (2%) et de l'amortissement de l'emprunt. Réparti sur 5 ans, le coût représente CHF 5'600.- avec annuité constante.

Bullet, le 29 novembre 2022

#### La Rapporteuse :



.....  
Thommen Coletti Evelyne

#### Les Membres :

.....

Paillard Delia

.....

Prévitali Daniel

.....

Tagini Florence



Calame Thierry

---

<sup>1</sup> selon les données du portail de canton :

<https://portailsig.vd.ch/portal/apps/webappviewer/index.html?id=a019472a059a49dc8c437bbe6b99dd3b>